



HAL
open science

Le 18 Fructidor de Louis-Sébastien Mercier

Olivier Ritz

► **To cite this version:**

Olivier Ritz. Le 18 Fructidor de Louis-Sébastien Mercier. Orages, Littérature et culture (1760-1830), 2017, 16, pp.71-83. hal-01844492

HAL Id: hal-01844492

<https://hal.science/hal-01844492>

Submitted on 19 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[Olivier Ritz, « Le 18 Fructidor de Louis-Sébastien Mercier », *Orages. Littérature et culture (1760-1830)*, 16, mai 2017, p. 71-83. Version finale du manuscrit.]

Le 18 Fructidor de Louis-Sébastien Mercier

Olivier Ritz

Dans l'histoire littéraire de la période révolutionnaire, les mois et les années qui suivent la chute de Robespierre (le 9 thermidor an II – 27 juillet 1794) apparaissent comme un moment spécifique et l'on peut considérer qu'il a existé une littérature thermidorienne. De nombreux pamphlets dénoncent les horreurs réelles et fantasmées de la période précédente. La fiction n'est pas en reste¹ et la littérature dans son ensemble contribue à l'*invention* de la Terreur². Avec la publication d'histoires et de mémoires, comme ceux de Mme Roland et de Louvet³ par exemple, la période est celle d'un premier bilan de la Révolution. C'est aussi celle d'un renouveau des relations entre la littérature et les sciences, avec les cours de l'École normale de l'an III⁴ et plus généralement le « moment idéologique⁵ ». L'effervescence littéraire des années 1795-1797 est l'effet non seulement d'une réaction aux bouleversements de la Révolution, mais aussi d'une très grande liberté de publier.

Le coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) met un terme brutal à cette liberté. Les institutions républicaines du Directoire ont été mises en difficulté par les élections de mars qui ont donné une majorité aux royalistes. Trois des cinq directeurs (La Révellière, Reubell et Barras) s'appuient sur l'armée pour reprendre le pouvoir. Les deux autres directeurs et cinquante-trois députés sont proscrits, d'autres députés sont chassés de leurs sièges et les administrations sont épurées. Selon l'expression de Jean-Clément Martin, « la Répression qui suit est brutale et inédite⁶ », elle touche notamment les journaux, les éditeurs et les écrivains, dès lors qu'ils sont repérés pour des prises de position politiques opposées au pouvoir en place. Si les royalistes sont les premiers menacés, le nouveau Directoire s'attaque dans le même temps à ceux qu'il appelle *anarchistes* ou *terroristes*, héritiers d'une révolution radicale qui ne se satisfait pas du compromis républicain adopté en 1795.

Le Nouveau Paris de Louis-Sébastien Mercier est à la fois l'une des œuvres les plus importantes et un texte exemplaire de ce moment fructidorien. Mercier, rétabli dans ses droits de député à la Convention après la chute de Robespierre, a siégé au Conseil des Cinq-Cents jusqu'en mai 1797. Il reste proche du pouvoir directorial. L'écriture du *Nouveau Paris*, commencée en 1796 avant le 18 Fructidor, s'achève en août-septembre 1798, un an après le coup d'État⁷. Dans une certaine mesure, ce texte est l'expression littéraire du serment civique imposé après Fructidor : « Haine à la royauté, haine à l'anarchie ». Il se fait polémique et violent lorsqu'il dénonce les ennemis des deux bords qui menacent la République. Mais dans le même temps, Mercier tente de

¹ Voir Huguette Krief, « Écriture politique et écriture des corps dans le roman sous la Révolution française », dans Emmanuel Bouju (dir.), *L'engagement littéraire, Cahiers du Groupe Phi*, Rennes, PUR, 2005, p. 111-126.

² Voir Olivier Ritz, « Les premières histoires de la Révolution sont-elles tragiques ? », *Orages*, n° 14, mars 2015, p. 78.

³ Mme Roland, *Appel à l'impartiale postérité*, Paris, Louvet, 1795 ; Jean-Baptiste Louvet, *Quelques notices pour l'histoire et le récit de mes périls, depuis le 31 mai 1793*, [Paris], an III.

⁴ Voir Dominique Julia (dir.), *L'École normale de l'an III, une institution révolutionnaire et ses élèves*, Paris, Éditions rue d'Ulm, 2016.

⁵ Yves Citton et Lise Dumasy (dir.), *Le Moment idéologique. Littérature et sciences de l'homme*, Lyon, ENS Éditions, 2013.

⁶ Jean-Clément Martin, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2012, p. 540.

⁷ Voir Jean-Claude Bonnet, « Introduction », dans Louis Sébastien Mercier, *Le Nouveau Paris*, éd. J.-C. Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, p. I-LXXIII. Toutes les références au texte renvoient à cette édition.

faire du 18 Fructidor un jour de réconciliation nationale, une date d'unanimité dans la Révolution, comme le 9 Thermidor ou le 14 Juillet. Pour réaliser l'idéal d'une cité sans haine, il faut haïr ceux qui haïssent la République.

SE RÉUNIR DANS LA HAINE ?

Le principe d'un serment de haine à la royauté a été adopté dès décembre 1795 et mis en œuvre le 21 janvier suivant, pour l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI. La haine de l'anarchie est ajoutée l'année suivante. Le texte du nouveau serment est fixé le 24 nivôse an V (13 janvier 1797) et prononcé solennellement le 2 pluviôse, c'est-à-dire à nouveau le 21 janvier : « Je jure haine à la royauté, je jure haine à l'anarchie, je jure attachement et fidélité à la République et à la constitution de l'an III⁸. » Le lendemain du coup d'État, le 19 fructidor, « une loi impose à nouveau le serment de haine à la royauté et à l'anarchie pour tous les électeurs, les fonctionnaires et les membres du clergé⁹. Il reste en vigueur jusqu'en août 1799, date à laquelle il est reformulé sans les notions de haine et d'anarchie¹⁰. L'histoire du serment de haine est donc tout à fait contemporaine de l'écriture du *Nouveau Paris* : si le projet d'ensemble date de 1796, Mercier utilise pour certains chapitres des articles déjà publiés dans des journaux dont le premier date de décembre 1794 et le dernier d'octobre 1798¹¹.

Le chapitre CCXV intitulé « Anniversaire du 21 janvier » évoque la première prestation de serment (en l'an IV – 1796). Mercier écrit : « Tout fonctionnaire public prête ce jour-là le serment individuel de haine à la royauté. Je l'ai prêté ; et s'il n'eût pas été dans mon cœur, il n'aurait point passé sur mes lèvres¹². » Tout en affirmant très nettement qu'il adhère au serment et qu'il correspond à un sentiment réel, Mercier n'écrit jamais directement qu'il éprouve de la haine. En revanche, il fait parfois de la haine éprouvée par d'autres un exemple à suivre. Dans le portrait qu'il fait de l'écrivain et conventionnel Jean-Baptiste Louvet, il écrit ainsi : « Il eut un père dur et brutal [...]. C'est de là probablement que s'alluma dans son âme cette haine des tyrans, qui ne s'est éteinte qu'avec ses jours. Il attaqua le trône ; il dénonça Robespierre¹³. » Louvet doit être admiré parce qu'il a réalisé avant l'heure, avec courage, la double exigence du serment de haine. Mercier montre aussi que ce sentiment a pu être « public » lorsqu'il raconte le « Supplice de Robespierre » (chap. CCXLIII). Il insiste d'abord sur le paradoxe d'un sentiment qui tient à la fois de la joie et de la haine :

Où prendrai-je des couleurs pour peindre le cri général de l'allégresse publique au milieu du spectacle le plus épouvantable, l'explosion de la joie bruyante qui se propage et qui retentit jusqu'au pied d'un échafaud ? Son nom chargé d'imprécations est dans toutes les bouches ; ce n'est plus l'*incorruptible*, le *vertueux* Robespierre ; le masque est tombé ; on l'exècre¹⁴.

Dans la suite du même chapitre, Mercier met en scène un groupe de femmes animé par ce sentiment de haine joyeuse. Tandis qu'elles dansent, l'une s'écrie : « Ton supplice m'enivre de joie, descends aux enfers avec les malédictions de toutes les épouses, de toutes les mères de

⁸ Voir Marc Deleplace, « La haine peut-elle être un sentiment républicain ? À propos du serment civique de l'an V », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 358, octobre-décembre 2009, mis en ligne le 01 octobre 2012. URL : <http://ahrf.revues.org/11527>.

⁹ J.-C. Martin, *op. cit.*, p. 540.

¹⁰ Serment civique, adopté le 23 thermidor an VII (10 août 1799) : « Je jure fidélité à la république et à la constitution de l'an III : je jure de m'opposer de tout mon pouvoir au rétablissement de la royauté en France et à celui de toute espèce de tyrannie ». Voir M. Deleplace, *op. cit.*

¹¹ Voir Shelly Charles, « Histoire du texte, des Nouvelles de Paris au *Nouveau Paris* », dans *Le Nouveau Paris*, éd. citée, p. CXC et CCIX.

¹² *Ibid.*, p. 748.

¹³ *Ibid.*, p. 198.

¹⁴ *Ibid.*, p. 845.

famille¹⁵. » Il utilise enfin une expression particulièrement intéressante pour expliquer le geste du bourreau qui arrache le pansement retenant la mâchoire brisée de Robespierre : « Monté sur l'échafaud, le bourreau, comme animé de la haine publique, lui arracha brusquement l'appareil mis sur ses blessures¹⁶. » Le 10 thermidor fait de la haine un sentiment public et heureux, alors qu'elle est d'ordinaire considérée comme une passion individuelle et mauvaise. En faisant le tableau du supplice de Robespierre, Mercier contribue à sa manière à l'objectif poursuivi par les législateurs qui instaurent le serment de haine : « Affirmer la haine comme sentiment permet ainsi de transmuter ce qui ne peut que relever des mouvements intérieurs de l'âme en principe organisateur de l'ordre politique¹⁷ ».

AVOIR HORREUR DE LA HAINE

Ces exemples restent assez rares dans *Le Nouveau Paris*. La haine y est plus souvent dénoncée qu'approuvée. Elle est surtout le fait des ennemis de la République. Dans l'avant-propos, Mercier écrit que la « contre-révolution » a commencé dans les jours qui ont suivi le 14 juillet 1789 et que son moteur unique a été la haine : « Tout ce qui s'est fait depuis, s'est fait en haine de la révolution et de la prise de la Bastille¹⁸. » Dans le chapitre CVI, alors qu'il invente le mot « sanguinocrate » pour faire des membres du Comité de salut public des équivalents des aristocrates, il les accuse eux aussi d'avoir agi par « haine¹⁹ ».

La haine est réciproque et elle fait système. La République exige de haïr ceux qui haïssent la République. Quand ceux-ci dirigent leur haine contre Mercier, cela prouve son mérite républicain : « j'ai mérité la haine des grands patriotes du jour ; et en cela, j'ai recueilli selon mon vœu, car s'ils m'estimaient, je m'estimerais moins²⁰. » Le royalisme et l'anarchie sont plutôt complémentaires qu'antagonistes, mais en occupant deux positions politiques extrêmes, ils définissent un espace central, que Mercier désigne par l'expression « Tiers parti²¹ » et avec la phrase « Je suis un modéré²² ». L'écriture du *Nouveau Paris* relève ainsi de ce que Pierre Serna a appelé une « poétique du centre » : elle « consiste en la marginalisation des deux forces centrifuges menaçant d'affaiblir en permanence un centre qui ne peut exister que dans cette construction dénonciatrice des idées radicales²³ ».

Le sentiment commun que Mercier construit dans son texte est plutôt l'horreur que la haine : c'est par la peur et le dégoût qu'il entend détourner ses lecteurs des extrêmes. La continuité entre l'écriture de la Terreur et la dénonciation de l'« anarchie » est évidente. Les procédés d'écriture et les images employées pour susciter la peur sont les mêmes. Évoquant les lendemains de la Terreur dans le chapitre intitulé « Je suis un modéré », Mercier écrit : « Le voyageur se range pour faire place au torrent ; mais quand ce torrent qui roulait tous les forfaits a cessé de couler, comment est-on encore frappé de respect pour l'autre des cannibales²⁴ ? » Lorsqu'il rend compte de l'arrestation de Babeuf, il utilise des métaphores comparables :

Mais faut-il nous attendre à de continuel orages ; et notre existence politique doit-elle être aussi inquiète que la situation physique des habitants des contrées de la zone torride, où à peine quelques jours calmes se sont

¹⁵ *Ibid.*, p. 846.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ M. Deleplace, *op. cit.*

¹⁸ *Le Nouveau Paris*, éd. citée, p. 11.

¹⁹ *Ibid.*, p. 457.

²⁰ *Ibid.*, p. 696.

²¹ Titre du chapitre CCI. *Ibid.*, p. 707.

²² Titre du chapitre CXCIX. *Ibid.*, p. 694.

²³ Pierre Serna, *La République des girouettes (1789-1815... et au-delà) une anomalie politique : la France de l'extrême centre*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, p. 436.

²⁴ *Le Nouveau Paris*, éd. citée, p. 695.

succédé, que d'épaisses ténèbres, rompues seulement par l'éclat effrayant de la foudre, viennent de nouveau obscurcir l'atmosphère²⁵ ?

Une nature sauvage, hostile et lointaine figure ce qui menace le calme politique et la civilisation. La métaphore des « cannibales », très fréquentes dans les textes de toute la période révolutionnaire, relève quant à elle d'une contre-nature, d'une sauvagerie extrême qui menace jusqu'aux équilibres naturels²⁶.

L'écriture de l'horreur permet de dénoncer symétriquement la violence exercée par les royalistes après la chute de Robespierre, parfois désignée par l'expression Terreur blanche²⁷ et que Mercier appelle « l'épouvantable réaction royale » :

Le Parisien [...] ne veut pas croire à cette terre du Midi, imbibée d'un déluge de sang. [...] Il n'a pas mis le pied dans ces régions malheureuses, couvertes de ruines, d'ossements et de cendres. Il n'a point vu la terre de la Vendée boursofflée de cadavres ; ces vastes cimetières, ces épouvantables catacombes sont l'ouvrage de cette armée royale et catholique, dont il révoque en doute l'existence [...]. C'est au nom du roi et de la religion catholique que ces champs, qu'ornaient jadis des fleurs et des épis, sont couverts de crânes d'hommes et de débris ensanglantés ; vois ces tombeaux sans nombre où gisent empilés des milliers de tes frères ; entends, entends leur voix sépulcrale mêlée au croassement des corbeaux ; cette voix te crie que les royalistes veulent immoler jusqu'au dernier républicain²⁸.

L'horreur d'un tel passage vient d'abord de son caractère très sensible : le lecteur est appelé à voir et à entendre la mort, soit par des notations très concrètes, soit par la répétition des démonstratifs et des impératifs. Les hyperboles et les énumérations relèvent d'une logique de surenchère : Mercier veut faire sentir que la Terreur des royalistes est plus terrible encore que celle du gouvernement révolutionnaire. Mais de manière générale, les deux terreurs se rejoignent, et sont évoquées de la même manière. Le tableau apocalyptique composé par Mercier rappelle d'ailleurs l'évocation qui ouvre *l'Histoire générale des crimes commis pendant la Révolution française* de Louis-Marie Prudhomme en 1797 :

Ô mon pays ! es-tu libre ! Telle est la question que l'homme de bien se fait à lui-même, en parcourant cette terre toujours humectée du sang de ses habitants ; cette Patrie, où les débris des monuments gisent épars à côté des cadavres ; cette France, jadis si peuplée, si magnifique, aujourd'hui changée en un désert, et couverte du crêpe des tombeaux²⁹.

Prudhomme vise surtout « le règne de la convention nationale », comme le précise le titre complet de son ouvrage. S'il a pu être considéré comme républicain³⁰, son texte contribue à façonner un imaginaire des années 1792-1794. Le texte de Mercier, dirigé contre les royalistes, montre que l'écriture de la Terreur dépasse les clivages politiques : elle est le fait de tous ceux qui veulent fonder l'adhésion à un projet politique – républicain ou monarchiste – sur le rejet de violences révolutionnaires dont Robespierre n'est pas la seule incarnation possible.

En étudiant plusieurs scènes d'horreurs révolutionnaires rapportées par Mercier dans *Le Nouveau Paris*, Pierre Frantz a repéré « deux figures complémentaires [qui] en organisent le récit :

²⁵ *Ibid.*, p. 766.

²⁶ Voir Olivier Ritz, *Les Métaphores naturelles dans le débat sur la Révolution*, Paris, Classiques Garnier, 2016, en particulier p. 51-59 et 78-80.

²⁷ Michel Vovelle (dir.), *Le Tournant de l'an III. Réaction et Terreur blanche dans la France révolutionnaire*, Paris, CTHS, 1997.

²⁸ *Le Nouveau Paris*, éd. citée, p. 573-574.

²⁹ Louis-Marie Prudhomme, *Histoire générale des crimes commis pendant la Révolution française, sous les quatre législatures, et particulièrement sous le règne de la convention nationale*, Paris, an V (1797), t. I, p. i.

³⁰ Voir Annie Duprat, « Louis Marie Prudhomme et l'*Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la Révolution française* (1797). Les réflexions d'un républicain sur la Terreur », dans Philippe Bourdin (dir.), *La Révolution, 1789-1871, écriture d'une histoire immédiate*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 111-128.

le démembrement et le rapprochement monstrueux³¹. » Si ce sont assurément des motifs efficaces pour susciter l'horreur, ils peuvent également figurer les menaces qui pèsent sur les institutions républicaines : aux yeux de Mercier, la République est menacée dans son unité par l'alliance monstrueuse des royalistes et des néojacobins, par le « bâton à deux bouts » qu'il imagine dans le chapitre CCIV : « c'est celui dont s'arment les royalistes, avec beaucoup de dextérité : il se termine d'un bout par un poignard vendéen, et de l'autre par un tranchet de savetier, aiguisé par Babeuf ou Antonelle³². »

L'écriture de l'horreur vise à susciter un sentiment de répulsion bien plus fédérateur que la haine exigée par le serment civique, puisqu'elle porte la promesse d'une République dont la haine est exclue :

Écoutez donc, agitateurs des deux partis, la voix des modérés, et soyez convaincus que tous les esprits sont las de tous vos retours à la haine et à la cruauté ; qu'il est temps que vous oubliiez, s'il est possible, vos délires et vos fureurs, et que le jour qui doit mettre un terme à tous les excès, car il faut bien que tout finisse, est arrivé³³.

Le parti pris de Mercier est ici plus original, plus difficile à tenir aussi : il consiste à faire du 18 Fructidor le jour qui a mis un terme à la haine.

CÉLÉBRER LE 18 FRUCTIDOR

Faire du 18 Fructidor un grand jour de la Révolution ne va pas de soi. L'affaire est assez gênante pour les défenseurs de la république contraints d'annuler par la force le résultat des élections. Mercier lui-même peine à justifier le coup d'État dans le premier chapitre, quand sa défense prend la forme d'un paradoxe : « quand le nombre des républicains serait plus circonscrit que jamais, les républicains n'en seront pas moins vainqueurs³⁴. »

Avant *Le Nouveau Paris*, Mercier a travaillé à l'écriture de *Journées mémorables de la Révolution française*³⁵. Si ce premier projet n'a pas abouti, *Le Nouveau Paris* met en évidence des grandes dates de la Révolution et propose à ses lecteurs une galerie de journées mémorables, volontairement présentées pêle-mêle. Le choix des journées, la fréquence de leur évocation et la précision plus ou moins grande des tableaux qui leur sont consacrés sont autant de signes de l'importance que leur donne l'auteur.

Mercier ne fait pas le récit du 18 Fructidor, mais il inscrit cette date dans la série des journées mémorables. Dans le chapitre CCXXXIV (« Donneurs de cor »), faisant en quelque sorte le bilan de la Révolution, il écrit :

Il est pour moi un sentiment qui me console de tout : *j'étais né sujet, je mourrai républicain*³⁶. Il a fallu pour cela voir les époques célèbres des 14 Juillet, 4 Août, 5 Octobre, 21 Juin, 10 Août, 31 Mai, 13 Vendémiaire et 18 Fructidor³⁷.

Sans entrer dans les détails de cette liste où manque étrangement le 9 Thermidor, on peut remarquer que la valeur du 18 Fructidor tient d'abord à sa place dans la série : la Révolution ainsi

³¹ Pierre Frantz, « Heurs et malheurs de l'écriture, *Le Nouveau Paris* de Mercier », *Littérature*, n° 69, février 1988, p. 100-110 ; p. 107.

³² *Le Nouveau Paris*, éd. citée, p. 717.

³³ *Ibid.*, p. 702.

³⁴ *Ibid.*, p. 36.

³⁵ C'est le titre d'un cahier retrouvé parmi ses manuscrits, datant sans doute de 1790 ou 1791. Voir S. Charles, *ibid.*, p. CLXXXII.

³⁶ Mercier cite ici son propre texte : à la fin de l'avant-propos, il réclame d'avance que cette épithète soit gravée sur son tombeau (*ibid.*, p. 27).

³⁷ *Ibid.*, p. 823.

résumée s'ouvre par la prise de la Bastille et s'achève avec le retour à l'ordre républicain de Fructidor.

Dans l'avant-propos, Mercier fait l'éloge de la fermeté montrée par le gouvernement à cette occasion :

Le Parisien sent qu'il serait si facile au gouvernement de renouveler un 18 Fructidor, qu'il ne se mettra point dans le cas d'en faire l'expérience. Il s'est montré ce jour-là, le gouvernement, avec l'appareil de la puissance ; et chacun a dit : Le voilà, il ne nous est plus permis de ne pas le reconnaître ; le voilà, le gouvernement, respectons-le³⁸ !

La force est la première qualité d'un gouvernement et la condition même de son existence. Le 18 Fructidor est une date heureuse parce que le gouvernement y a fait la démonstration de sa puissance : « Il s'est montré, le gouvernement, après tant d'années d'anarchie³⁹. » Le mot *anarchie* n'est pas ici une manière péjorative de désigner les héritiers des jacobins. Il désigne une situation politique et il est l'exact opposé du mot *gouvernement*. La force exercée le 18 Fructidor est heureuse parce qu'elle met un terme au désordre : « tout ce qui chérit la gloire ou le repos répétera avec joie dans le fond de son cœur : Il y a un gouvernement⁴⁰. » *Le Nouveau Paris* et le serment civique ont en commun de vouloir fonder la République sur une communauté de sentiments, mais la haine n'est pas au centre du dispositif mis en place par Mercier : à l'horreur des ennemis de la République répond un amour de l'ordre retrouvé, exprimé ici avec des accents bibliques.

Dans le chapitre « Je suis un modéré » (CXCIX), Mercier n'évoque pas directement le 18 Fructidor, mais la manière dont il célèbre deux autres grandes journées rejoint le point de vue qu'il défend dans l'avant-propos : « Le 9 Thermidor, le 14 Juillet, voilà les deux jours de l'unanimité du vœu des Français dans leur révolution. Le peuple a paru tout entier à tous deux : sa souveraineté y a été frappante et décisive. Et c'est de ces deux journées que nous devons tirer tous les résultats de la révolution⁴¹. » Comme lorsqu'il fait l'éloge du 18 Fructidor, Mercier vante la souveraineté en acte, « frappante et décisive ». La prise de la Bastille et la chute de Robespierre sont bien des coups de force – des coups d'État si l'on veut utiliser une expression qui prend son sens actuel au moment où Mercier publie son texte.

Mercier va plus loin dans sa défense du pouvoir : il prend un parti inattendu dans un débat qui le concerne directement en tant qu'écrivain : « Oui, j'ai toujours vu une erreur, un danger, un piège dans l'association de ces trois mots : *liberté illimitée de la presse*⁴². » Alors que son œuvre se caractérise par une « dissidence constamment revendiquée⁴³ », alors qu'il aurait « pass[é] sa vie en première ligne, en lutte contre tout et tous⁴⁴ », Mercier justifie l'action du gouvernement contre les éditeurs et les écrivains : « Les excès de la presse ont duré jusqu'au 18 Fructidor ; le scandale, sans avoir cessé, est diminué depuis cette époque, parce que le Directoire a le droit de mettre le scellé sur les presses anti-républicaines⁴⁵. »

Parmi les textes contemporains du *Nouveau Paris* qui font l'éloge du 18 Fructidor on peut remarquer un récit à clé qui transpose l'actualité politique dans une Gaule imaginaire : *De la Tyrannie de Carnot, ou les Carnutes : anecdote druidique, écrite il y a 2000 ans, dans laquelle les événements de la*

³⁸ *Ibid.*, p. 13.

³⁹ *Ibid.*, p. 14.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 14-15.

⁴¹ *Ibid.*, p. 699.

⁴² *Ibid.*, p. 664.

⁴³ J.-C. Bonnet, « Introduction », dans *Louis Sébastien Mercier, un hérétique en littérature*, Paris, Mercure de France, 1995, p. I.

⁴⁴ Enrico Ruffi, *Le Rêve laïque de Louis-Sébastien Mercier entre littérature et politique*, SVEC, n° 326, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, p. 3.

⁴⁵ *Le Nouveau Paris*, éd. citée, p. 692.

*Révolution française, depuis le 14 juillet 1789 jusqu'au 18 fructidor an 5, sont prophétisés*⁴⁶. Son auteur, Michel Ange Mangourit, faisait carrière dans la diplomatie. Peu de temps après avoir publié ce texte, il fut chargé de représenter les intérêts du Directoire dans la République du Valais⁴⁷. Le récit ne parle pas des premières années de la Révolution. Il commence par évoquer le Comité de salut public (« dix vieillards avaient un pouvoir sans borne⁴⁸ »), passe assez rapidement sur « Spiétodun » (Robespierre⁴⁹) et arrive à « la neuvième nuit du mois brûlant où les termes sont fréquentés » (le 9 Thermidor) dès la page 7. Le reste du texte (p. 8 à 35) s'étend plus longtemps sur Carnot, directeur évincé le 18 Fructidor. L'évocation du coup d'État permet une fin heureuse :

L'assemblée générale des Celtes se purgea des traîtres qu'elle avait en son sein ; elle nettoya ses lois de ce qu'elles avaient d'impur ; elle rendit au peuple souverain sa majesté éclipsée ; deux magistrats patriotes succédèrent aux magistrats parjures ; les conspirateurs furent déportés sur la côte d'Afrique ; les Gaulois élurent pour représentants des hommes vertueux, énergiques et sages ; César se hâta de signer la paix ; la célèbre république des Gaules fut encore une fois sauvée⁵⁰.

Comme chez Mercier, le 18 Fructidor de Mangourit rétablit la souveraineté et la vigueur du gouvernement. La Révolution s'achève par une action énergique.

Le Nouveau Paris présente aussi le 18 Fructidor, de manière complémentaire, comme un jour de clémence : « Il s'est montré, le gouvernement ; et à la physionomie la plus terrible, il a fait succéder un visage doux et clément⁵¹. » La clémence est d'abord un signe de puissance : « Immortelle journée du 18 Fructidor ! c'est ta clémence qui a montré ton pouvoir, et tu devrais être le dernier jour de la révolution⁵². » Elle est aussi nécessaire pour réaliser l'idéal d'unanimité que Mercier veut atteindre. Nous l'avons vu : le 14 Juillet et le 9 Thermidor sont pour lui les deux journées « de l'unanimité du vœu des Français dans leur révolution⁵³ ». C'est à propos de cette deuxième date⁵⁴ qu'il exhorte ses lecteurs à fonder une communauté de sentiments :

Il est temps sans doute que la loi seule règne. Le peuple a besoin de repos. Ne doutez pas, agitateurs des deux partis, qu'il ne veuille absolument le repos, et qu'il ne vous force à le lui laisser. Si vous avez des haines, mettez-les aux pieds de la patrie. Vos parents, dites-vous, sont morts : ah ! combien n'est-il mort de citoyens généreux à la défense de la patrie ! Ont-ils mis à leur sang un prix inappréciable ? et n'y aura-t-il que le sang des victimes de l'intérieur qui occupera toutes les pensées et tous les souvenirs ? La bataille est gagnée : la victoire est à la masse ; voilà tout ce qui doit rester de nos violences ; tout le reste est partiel et peut être oublié. On ne doit plus crier malheur à telle classe d'homme, malheur à telle autre ! et tous les sentiments doivent se confondre, toutes les passions doivent s'absorber dans le cri unique et universel de *vive la République*⁵⁵ !

Il n'est plus question de haïr ceux qui haïssent, mais au contraire d'exclure la haine de l'espace politique avec ceux qui continuent à l'attiser. L'oubli des passions malheureuses (haine, tristesse, désir de vengeance), motivé par le « besoin de repos », est nécessaire à l'unanimité républicaine.

⁴⁶ Michel Ange Bernard Mangourit, *De la Tyrannie de Carnot, ou les Carnutes : anecdote druidique, écrite il y a 2000 ans, dans laquelle les événements de la Révolution française, depuis le 14 juillet 1789 jusqu'au 18 fructidor an 5, sont prophétisés*, Paris, impr. de l'Ami des Lois, an 6.

⁴⁷ Voir André Donnet, *La Révolution valaisanne de 1798*, Lausanne, Payot, 1984, p. 27 et suiv.

⁴⁸ Michel Ange Bernard Mangourit, *op. cit.*, p. 3.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 4.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 35.

⁵¹ *Le Nouveau Paris*, éd. citée, p. 14.

⁵² *Ibid.*, p. 43.

⁵³ *Ibid.*, p. 699.

⁵⁴ Voir Sophie Wahnich, « L'inquiétude de la transmission », dans *Histoire d'un trésor perdu. Transmettre la Révolution française*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2013, p. 83 : « Le 9 Thermidor devenu en lieu et place du 14 Juillet l'événement fondateur des républicains du directoire. »

⁵⁵ *Le Nouveau Paris*, éd. citée, p. 700-701.

Que reste-t-il à l'écrivain de la Révolution s'il renonce à dire les haines et les violences ? Mercier trace des tableaux riants du Paris révolutionné. L'un des plus célèbres est celui qui décrit les « Travaux du Champ-de-Mars » (chap. XIV), dans les jours qui ont précédé la Fête de la Fédération, le 14 juillet 1790 : « On ne vit peut-être chez aucun peuple cet étonnant et à jamais mémorable exemple de fraternité [...] le plus superbe tableau de concorde, de travail, de mouvement et d'allégresse, qui ait jamais été exposé⁵⁶. » On retrouve les mêmes accents dans l'un des derniers chapitres : « Le pré St.-Gervais » (chap. CCLV). Il ne s'agit plus cette fois de célébrer une journée historique, mais au contraire de dire les charmes d'une scène printanière, presque entièrement étrangère aux questions politiques : « C'est le paradis terrestre, ou, pour parler plus juste, le jardin d'amour des Parisiens » ; « C'est dans ce labyrinthe de félicité qu'en espérant une paix glorieuse qui assure au monde la liberté des mers les citoyens de Paris vont se délasser de leurs travaux⁵⁷ ». Sur un mode plus mélancolique, les propos que Mercier prête à « L'ombre de Rousseau » expriment le même désir d'en finir avec la Révolution. Le fantôme du philosophe se plaint d'avoir été transporté d'Ermenonville au Panthéon :

Les hommes m'ont arraché à l'Élysée où je goûtais un plein repos ; ils m'ont plongé dans une froide carrière de pierres. Au lieu de l'ombre de Fénelon que je cherchais, j'ai vu un spectre horrible, ensanglanté, qui prenait la route des enfers ; il n'a fait que passer, il est vrai, mais il a laissé dans cette atmosphère une odeur de crimes qui ne s'éteint point.

Ah ! qui que vous soyez, qui m'entendez, ne repoussez point ma prière ; faites que l'on me ramène à mon île, que je respire encore l'air embaumé des campagnes, que je me sente réchauffé des rayons de ce soleil dont la vue me portait à l'adoration de son auteur⁵⁸.

Bien que Mercier déclare adhérer au serment de haine, il ne fait pas de la haine le fondement d'une communauté de sentiments. L'unanimité républicaine passe plutôt par une horreur partagée, mélange de dégoût et de peur, pour ceux dont les haines politiques sont cause des pires violences. L'invention littéraire de la Terreur – ou plutôt de toutes les terreurs, révolutionnaires comme royalistes – vise la plus large adhésion possible au compromis républicain de 1795. La joie du repos retrouvé est complémentaire : elle s'exprime notamment sur le mode de la pastorale.

La fermeté du positionnement politique exprimée dans *Le Nouveau Paris* est remarquable. Dans un texte où tout est désorganisé sous l'effet de « brouillements⁵⁹ » volontaires, où « Tout est optique⁶⁰ », c'est-à-dire change selon le point de vue adopté, le système politique exposé est pourtant très stable, simpliste même. La frontière qui sépare les républicains de leurs ennemis ne fait aucun doute : il n'y a que trois partis, clairement délimités, deux même si l'on considère comme Mercier que les royalistes et les anarchistes poursuivent en réalité le même but.

Les contradictions d'un projet politique qui travaille à la réconciliation par l'exclusion expliquent en partie l'échec du Directoire. Mercier reconnaît lui-même les difficultés de l'entreprise, dans une formule qui ne manque pas d'humour : « On peut se réconcilier avec les gens, mais ce n'est pas quand on leur a coupé le col⁶¹. » Le « second Directoire », pris entre le coup d'État du 18 Fructidor et celui du 18 Brumaire, n'a pas eu une grande postérité politique. *Le Nouveau Paris* a eu une influence plus durable pour deux raisons complémentaires. D'une part, il propose l'une des évocations les plus puissantes et les plus riches du Paris révolutionné. Sans négliger les éléments de premier plan, Mercier les met en perspective avec un sens du détail et du contrepoint remarquable. Le parti pris du désordre esthétique donne à voir une Révolution vivante, d'autant moins figée que le texte couvre toute la décennie révolutionnaire : alors que la

⁵⁶ *Ibid.*, p. 76-77.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 892 et 895.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 678.

⁵⁹ Voir S. Charles, *ibid.*, p. CCV.

⁶⁰ Titre du chapitre CCXLVIII. *Ibid.*, p. 878.

⁶¹ *Ibid.*, p. 749.

plupart des textes se limitent aux premières années de la Révolution ou bien à la Terreur, *Le Nouveau Paris* donne toute leur place aux années 1795-1798. D'autre part, il est un texte fondateur du mythe de l'unanimité républicaine. Les tableaux composés par Mercier font exister la République en littérature et invitent à la désirer dans la réalité.